

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024

À 18h30

Présents : Denis VEYRUNES, Guy CRESPIY, Jean MECA , Camille MARCHAND, Julien CUNY, André LIDOINE, Annick BLACHÈRE, François CHALAUD.

Secrétaire de séance : François CHALAUD.

La séance est ouverte à 18h30.

1) L'ordre du jour porte sur la modification de l'article 16 de la délibération n° 7 (délégation permanente) adoptée par le conseil municipal du 29 mai 2020.

Votée à l'unanimité.

2) Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.